

# Trésorier du CSE

Réf. : CSE-008

## OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le rôle du trésorier au sein du CSE
- ▶ Appliquer les règles en matière de gestion du CSE et piloter le budget du CSE
- ▶ Présenter les comptes, les approuver et les communiquer auprès des salariés

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE

## PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

*Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)*



**LE plus**  
SYNDEX

Animée par un expert des CSE, la formation est interactive, concrète et orientée vers l'action des élus.

Réf. SSCT-008

**2 jours** (14h)

**700€** en inter  
Intra : sur devis

## PROGRAMME

### 1. Se repérer dans le cadre juridique du CSE et les moyens associés

- Les prérogatives et responsabilités du CSE.
- Les rôles et mandats des membres du CSE.
- Les moyens du CSE : heures de délégation, locaux et moyens matériel, droit à la formation et subventions dues par l'employeur.

### 2. Identifier les obligations comptables et de transparence financière qui incombent au CSE

- La loi sur la transparence financière : rédiger le rapport d'activité et de gestion financière, arrêter et approuver les comptes, communiquer auprès des salariés.
- La distinction entre dépenses qui relèvent du fonctionnement (AEP) et dépenses qui relèvent du budget social (ASC).
- La logique des règles URSSAF.
- Les règles fiscales applicables au CSE.

### 3. S'initier à la pratique comptable et au suivi de gestion

- L'élaboration et la présentation des comptes.
- Le pilotage du budget du CSE.

*La formation mobilise des quizz, étude de cas et mises en situation. La mise en situation sur la tenue des comptes et le suivi budgétaire seront réalisés sur tableur.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*